Fonds Benjamin Lorcé

Prix Benjamin Lorcé'

Le Fonds Benjamin Lorcé est un fonds nominatif créé en 2008 au sein de la Fondation Roi Baudouin.

Dans le cadre du Fonds, un **'Prix Benjamin Lorcé'** est institué pour honorer et perpétuer la mémoire de Benjamin Lorcé.

Pour ce faire, il met en valeur et soutient toute initiative (projet, recherche etc.) d'une personne habitant le bassin de la Lienne ou de la Salm ou organisation locale ayant développé un projet particulièrement entreprenant et ambitieux dans la sauvegarde de la biodiversité (horticulture, sylviculture, parc et jardins etc.).

Le Prix favorise toute initiative cherchant à se lancer/se développer, ou méritant une récompense spéciale, ou ayant besoin d'une aide suite à un accident de travail dans le secteur.

Comme tous les fonds nominatifs, ce Fonds est géré par un Comité de gestion indépendant. C'est celui-ci qui sélectionne le bénéficiaire de son intervention financière.

L'Appel à candidatures

La participation

L'appel à candidatures est ouvert à toute personne ou organisation locale répondant aux critères de sélection suivants :

- Habitant ou organisation établie dans les communes suivantes : Lierneux, Vielsalm, Trois-Ponts, Manhay, La Roche, Houffalize, Gouvy, Stavelot, Stoumont-La Gleize et Erezée.
- ayant développé une initiative (projet, recherche …) particulièrement entreprenante et ambitieuse dans la sauvegarde de la biodiversité

L'intervention du Fonds

Le candidat sélectionné recevra un Prix ou une aide de 4.000 € pour un projet, une recherche, un développement d'activité ou une réalisation remarquable.
Le Fonds peut aussi intervenir pour apporter une aide du même montant à une victime d'un accident du travail (ou à ses ayant-droit) exerçant dans les mêmes secteurs.

Fonds Benjamin Lorcé

Les projets et réalisations

Les projets et réalisations présenteront plusieurs des ***caractéristiques*** suivantes :

- approche concrète dans la sauvegarde de la biodiversité : entreprenariat dans les secteurs de la sylviculture, de l'horticulture, des parcs et jardins, etc. dans le bassin de la Lienne ou de la Salm (Glain) et les communes avoisinantes
- l'originalité du projet ou de l'activité, l'approche créative et/ou l'aspect novateur ou remarquable
- effet multiplicateur (valeur exemplative)
- être portés ou réalisés par des candidats qui auront fait preuve de qualités qui honorent la mémoire de Benjamin Lorcé, en particulier d'esprit entrepreneurial et de ténacité

Les modalités de participation

L'appel à projet est lancé annuellement du mois de mai à octobre.

Les dossiers de candidature doivent être introduits au moyen du formulaire de candidature prévu à cet effet. Le formulaire est disponible (lors de l'appel en cours) sur la page de l'appel sur le site de la Fondation Roi Baudouin www.kbs-frb.be ('Fonds Benjamin Lorcé')

Chaque personne s'engage implicitement à souscrire aux dispositions du règlement du Prix et à accepter le verdict du Comité de gestion.

Les dossiers incomplets ne pourront être pris en considération.

Les dossiers seront étudiés (après la clôture de l'appel) par le Comité de gestion.

Le Comité de gestion rendra son avis avant la fin de l'année. Il sera sans appel.

Tous les participants seront informés par écrit du résultat de la sélection.

Une séance de remise de Prix aura lieu en février-mars l'année d'après.